



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 12 • 7-2015

Lettre d'information parlementaire

La France est dans le "monde réel" et non pas dans un "monde de bonnes intentions". » « Nous devons ressouder le P5. » « Toute initiative en faveur du désarmement serait faire preuve de faiblesse. » Tels sont quelques-uns des propos tenus par le conseiller aux Affaires stratégiques de François Hollande et la directrice des Affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement du ministère des Affaires étrangères, lors d'une rencontre avec une délégation de ICAN France, la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires.

Ressouder le P5, comme seul objectif ?

En effet, jusqu'à début 2017, la France assure le pilotage du P5, le club des 5 puissances nucléaires reconnues par le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Mais après l'échec de la 9^e Conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) de mai dernier, de tels objectifs pour la France ne peuvent que poser question.

Car le « monde réel » est-il uniquement du côté des rapports de force dans une course à la supériorité militaire dont la bombe atomique est le symbole le plus fort, au risque de la destruction mutuelle assurée ? N'est-il pas plutôt dans la création d'une dynamique de réduction des risques avec la diminution des armes de destruction massive, seule à même de garantir une véritable sécurité des populations ?

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Actualité internationale

70^e Commémoration de Hiroshima et Nagasaki

Des parlements dans le monde entier ont commémoré le 70^e bombardement atomique sur les villes japonaises de Hiroshima et Nagasaki. Des motions et discours ont été réalisés dans des États appartenant à des alliances nucléaires (**Australie, Canada, Turquie**). En Amérique latine (**Chili, Costa Rica, Mexique**) des résolutions et cérémonies se sont déroulées au cœur de leur parlement. En Europe, le député écossais B. Kidd a soumis une motion pour le désarmement nucléaire ; en **Finlande** E. Tuomioja député et ancien ministre des Affaires étrangères s'est exprimé également dans ce sens. En **France**, nous noterons la présence du vice-président de l'Assemblée nationale, Denis Baupin, aux commémorations réalisées du 6 au 9 août au cœur de Paris, par des associations membres de ICAN, la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires.

PLUS DE DÉTAILS SUR : <http://www.pnnd.org/article/parliamentarians-take-action-70th-anniversary-first-nuclear-bombings>

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE et le désarmement nucléaire

Lors du 40^e anniversaire de l'OSCE, son Assemblée parlementaire a exprimé, le 9 juillet, « sa profonde préoccupation devant les menaces nucléaires accrues » et accueille « avec satisfaction l'Engagement humanitaire dont l'Autriche a pris l'initiative et qui a été cautionné par plus de 100 gouvernements, dans lequel sont notées les conséquences humanitaires catastrophiques qui résulteraient de tout recours à des armes nucléaires et est pris l'engagement de combler le vide juridique en matière d'interdiction et d'élimination des armes nucléaires » (chapitre I, alinéa 23). Elle appelle à des négociations multilatérales sur le désarmement sous les auspices de l'ONU.

http://www.oscepa.org/publications/all-documents/annual-sessions/2015-helsinki/declaration-3/2978-2015-helsinki-declaration-fre/file

Pays-Bas : le parlement obligé de débattre de l'interdiction des armes nucléaires

L'ONG Pax vient de présenter en ce mois de septembre au Parlement les 40 000 signatures de citoyens néerlandais qui demandent la mise en place d'un débat parlementaire sur l'interdiction de ces armes sur leur territoire. Le Parlement doit désormais décider de la date de ce futur débat.

M. Alain Lubamba wa Lubamba,

député et vice-président de la commission chargée des relations extérieures de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC)



Comment le sujet « désarmement nucléaire » est-il perçu au sein de votre Assemblée nationale ?

Tout d'abord je voudrais rappeler que les États-Unis ont développé l'arme nucléaire, dans le cadre du Projet Manhattan, avec de l'uranium issu des mines de Shinkolobwe, au Katanga en RDC. Au niveau de l'Assemblée nationale, le désarmement nucléaire est perçu avec beaucoup de sérieux étant entendu que, outre les autorisations données au gouvernement pour ratifier plusieurs instruments juridiques internationaux et régionaux (TNP, Convention sur la protection des matières nucléaires, traité de Pelindaba, résolution de l'ONU 1540), l'Assemblée a mis en place une autorité réglementaire du nucléaire (CNPRI), suite au vote de la loi 017/2002 du 16 octobre 2002. Au niveau gouvernemental, le désarmement nucléaire est suivi en ce sens que le Premier ministre a signé le décret portant organisation et fonctionnement d'une Commission nationale de désarmement et de la sécurité internationale (CND-SI). Coordonnée par le Premier ministre, elle travaille en collaboration avec les points focaux nationaux des instruments juridiques internationaux qui veillent sur la sécurité internationale.

La RDC est un des rares États africains à ne pas avoir signé le document « Engagement humanitaire ». Votre Assemblée s'est-elle saisie de ce sujet ?

Notre Assemblée ne s'est pas encore saisie de ce sujet. Je crois, à mon avis, qu'il y a un problème de circulation d'information et de sensibilisation à propos de l'Engagement humanitaire sur les conséquences catastrophiques de ces armes. Cependant, conscient de l'hécatombe que provoquerait une guerre nucléaire, la RDC a participé activement à la troisième conférence intergouvernementale sur les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires (Vienne, décembre 2014). On a noté à cette conférence la profonde inquiétude du risque que continue de représenter pour l'humanité la possibilité que ces armes soient utilisées et les conséquences humanitaires catastrophiques qu'entraînerait un tel emploi. Lors de cette conférence, la RDC a épousé l'invitation de l'Autriche aux États membres du TNP à prendre des mesures effectives pour combler le vide juridique qui concerne l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires dont le but est d'arriver à mobiliser officiellement un groupe d'États pour pouvoir désormais se lancer dans un nouveau cycle (court) de conférences pour mettre en place un traité d'interdiction des armes nucléaires, puis un processus d'élimination de ces armes. L'inquiétude pour notre pays est aussi grande quand l'on s'imagine les conséquences environnementales qu'entraînerait une détonation résultant d'un usage accidentel, d'un usage volontaire, d'un acte terroriste ou encore d'une erreur. La RDC combattrait toujours en faveur de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique en encourageant la fin de la discrimination entre États, consacrée par le TNP et l'interdiction totale de l'arme nucléaire.

Déclaration de parlementaires, de maires et de responsables religieux

Le PNND, Mayors for Peace et Religious for peace — pour commémorer le 70e anniversaire du début de l'ère nucléaire et renforcer l'actuel processus mettant en évidence les dangers des armes nucléaires —, ont adopté une déclaration intitulée « Un monde sans armes nucléaires : Notre bien commun », le 6 août à Hiroshima. Cette déclaration a été présentée à l'ONU le 25 septembre. Plus de 100 parlementaires à travers le monde l'ont cosignée dont Alain Ficini (Monaco), Danielle Auroi (France), Michèle Rivasi (députée européenne).

http://www.pnnd.org/sites/default/files/i/doc/Materials/un_monde_sans_armes_nucleaires_notre_bien_commun.pdf



Des B61-12 en Allemagne ?

Le député allemand Alexander Neu (Die Linke) a fait part, lors d'une intervention au Bunderstag, de son inquiétude de voir de nouvelles armes nucléaires être déployées dans son pays : « Cette décision ne constitue pas une contribution à la paix et à la stabilité en Europe. »

Du côté de la société civile

Lettre ouverte de ICAN France

ICAN France a adressé une lettre ouverte au Président de la République avant que celui-ci ne prononce son discours à la 70e Assemblée générale des Nations Unies : « Monsieur le Président, vous vous battez pour éviter une catastrophe climatique, mais tous vos efforts politiques, économiques et culturels pourraient être réduits à néant par cette capacité nucléaire militaire que la France et huit autres États détiennent ! En tant qu'État nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité, la France a le devoir particulier d'accélérer le processus général de désarmement nucléaire... »

<http://www.obsarm.org/spip.php?article255>



ICAN Youth : la jeunesse s'engage sur le désarmement nucléaire

Il est important que la jeunesse puisse se former et s'engager dans le débat pour l'élimination des armes nucléaires en France et échange avec d'autres jeunes engagés en Europe et ailleurs. C'est toute la vocation du projet mis en place par ICAN France en partenariat avec ICAN Turquie et ICAN Serbie et soutenu financièrement par le programme européen Erasmus+. Un comité de pilotage composé d'une quinzaine de jeunes s'est mis en place et a d'ores et déjà programmé diverses initiatives : tournée des facs, campagne de communication sur les réseaux sociaux, etc.

POUR LES REJOINDRE, CONTACTER : silene.theobald@icanfrance.org

Groupe de travail pour relancer le désarmement nucléaire

La 9^e Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (dite « RevCon »), du 27 avril au 22 mai 2015, a laissé un goût amer en se terminant par un échec. En effet, malgré de nombreuses tractations, les 191 États membres de ce traité, pierre angulaire du régime de non-prolifération, ne sont pas parvenus à s'accorder sur une nouvelle feuille de route pour les cinq prochaines années. Il faut particulièrement prêter attention au fait que la division entre les États sur le pilier désarmement nucléaire s'est aggravée. Ainsi, une très faible minorité (les puissances nucléaires et des États sous parapluie nucléaire) ont tenté de conserver la maîtrise des négociations face à une majorité d'États (alors 107) qui se sont regroupés autour d'un texte intitulé « Engagement humanitaire ». L'objectif de cet engagement est de travailler à « combler le vide juridique pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires ».

Cinq mois plus tard, cette coalition s'est élargie avec 119 États (dont : Afrique du Sud, Irlande, Malaisie, Mexique, Philippines...). La dynamique devrait se poursuivre lors de l'Assemblée générale des Nations unies et plus particulièrement dans les réunions qui se tiendront à la Première commission « désarmement et sécurité internationale » du 7 octobre au 9 novembre 2015.

L'une des volontés partagées par de nombreux États « pro-désarmement nucléaire » est d'avancer dans la mise en œuvre d'un futur instrument juridique d'interdiction des armes nucléaires. Une conférence intergouvernementale — donc en dehors de l'ONU — reste une option possible, mais diplomatiquement compliquée. Ces États vont donc porter — à travers une résolution déposée à la Première commission — la création d'un Groupe de travail à composition non limitée (en anglais Open-ended working group, soit OEWG).

Cet OEWG se tiendrait en 2016, à Genève, sur une période de 15 jours répartis sur trois sessions. Ce groupe est dit « non limité », car tous les États membres de l'ONU (dotés comme non dotés d'armes nucléaires, membres ou non du TNP) peuvent y participer, à la différence de la Conférence du désarmement où seuls sont présents 65 États. L'objectif est de rassembler tous les acteurs dans cette période de travail, y compris la société civile (y compris des parlementaires) qui pourraient participer aux débats et intervenir directement dans les séances.

Cet OEWG pourrait ainsi poursuivre la dynamique engendrée par les trois conférences humanitaires (Oslo en 2013, Nayarit et Vienne en 2014) en travaillant sur des recommandations qui contribueraient à améliorer la mise en œuvre d'un processus multilatéral de désarmement. Sa mission principale serait de négocier quelles nouvelles dispositions légales et normes sont à mettre en place pour parvenir et maintenir un monde sans armes nucléaires. Concrètement cela signifie travailler sur l'axe d'une Convention générale relative aux armes nucléaires et d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. D'autres points pourraient être traités comme des mesures pour réduire et éliminer le risque de détonations d'armes nucléaires.

Toute la question désormais est de savoir si les puissances nucléaires vont soutenir cette résolution qui créera l'OEWG. Il faut se rappeler que ces puissances sont dans l'obligation de parvenir au désarmement nucléaire au titre de l'article 6 du Traité de non-prolifération (TNP). Le soutien — ou *a minima* l'abstention — de la France à cette résolution serait un geste vu comme très positif par de nombreuses diplomaties et la société civile.

La dissuasion nucléaire en bref...

Surprenant : la fermeture du centre du Ripault du Commissariat à l'énergie atomique, Division des applications militaires (CEA-DAM) de Monts, près de Tours, est suspendue ! C'est une décision présidentielle relayée par Marisol Touraine, ancienne députée de la région et actuelle ministre de la Santé (qui a toujours été proche des questions de défense). La fermeture du Ripault avait pour but, selon le CEA, de renforcer ses compétences sur le site du Cesta (lieu du Laser mégajoule) en Gironde pour tirer parti « de synergies nouvelles ». Mais non, le Président de la République en a décidé autrement ! Deux questions se posent : cette annonce a-t-elle un lien avec les manifestations organisées pour son maintien et les futures élections régionales qui pourraient faire basculer la région dans l'opposition ? Cette mesure va-t-elle impacter la stratégie globale du CEA ?

Discours du Président Hollande et du Pape François... chercher l'erreur ! Le Président au centre CEA du Ripault (22 septembre) : *La France [à une] force de dissuasion qui lui permet d'être protégée, de préserver son intégrité territoriale, et de jouer le rôle que vous savez dans le monde [...] Pour que la France puisse avoir une parole qui compte dans le monde, elle doit dispo-*

ser d'une capacité militaire de haut niveau. Dans cette capacité militaire il y a l'arme nucléaire. Beaucoup s'interrogent, encore aujourd'hui, sur la pertinence de disposer d'une arme nucléaire ». Le Saint-Père à l'ONU (25 septembre) : « *Une éthique et un droit fondés sur la menace de destruction mutuelle — et probablement de toute l'humanité — sont contradictoires et constituent une manipulation de toute la construction des Nations Unies, qui finirait par être "Nations unies par la peur et la méfiance". Il faut œuvrer pour un monde sans armes nucléaires, en appliquant pleinement l'esprit et la lettre du Traité de non-prolifération, en vue d'une prohibition totale de ces instruments.*

7^e tir de M51 réalisé ce 28 septembre par la France. Ce tir — réussi — s'est déroulé entre le centre de la DGA sur le site de Biscarrosse (Landes) et l'Atlantique nord. Il fait suite à l'échec de celui réalisé par le SNLE *Le Vigilant* en mai 2013. Les raisons qui font que ce tir n'a pas été réalisé à partir d'un SNLE restent pour le moment sans réponse. Y aurait-il un doute sur le bon fonctionnement du M51 ? Sur le couple M51/SNLE ? Serait-ce la version M51.2 ? Des interrogations qui seront sans doute comblées par les responsables de la DGA lors de leur prochaine audition par les parlementaires...

QUESTION

La sécurité du transport des armes stratégiques

Le transport des armes nucléaires entre leur lieu de production et de maintenance (Valduc) et leur site d'entreposage font l'objet sans aucun doute de nombreuses conditions de sécurité. Cependant suite à l'accident d'un camion susceptible de transporter des armes nucléaires sur la base aérienne d'Istres en juin 2010, il s'avère que les conditions de transport et de formations du personnel en charge de cette mission ont reçu une critique sévère de la part de l'Autorité de sûreté nucléaire de défense.

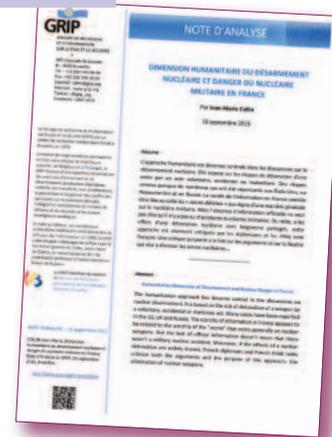
M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre de la Défense de bien vouloir lui apporter des éléments d'information sur la prise en compte du risque lors de la traversée des communes par ces transports stratégiques.

QUESTION

Formation professionnelle à la dissuasion nucléaire

La Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et l'Institut français de relations internationales (Ifri) lancent « avec le soutien du gouvernement français » le « Réseau Nucléaire et Stratégie – Nouvelle Génération (RNS-NG) ». Ce soutien gouvernemental se traduira par une aide matérielle (« deux visites de sites liés à la dissuasion nucléaire, une université d'été d'une journée ») et économique (« les frais afférents aux diverses activités du réseau sont pris en charge par les administrateurs »). L'objectif est de former des jeunes « en vue d'approfondir leur formation, et de nourrir leur réflexion, sur les questions nucléaires militaires, en particulier la dissuasion ainsi que la non-prolifération ».

M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre de la Défense de bien vouloir lui indiquer si la formation de ces futurs jeunes aux préceptes de la dissuasion française est pleinement en adéquation avec les obligations que la France a pris à travers différents traités et engagements en faveur du désarmement nucléaire ?



Dimension humaine du désarmement nucléaire et danger nucléaire militaire en France

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'absence d'information officielle en France sur des accidents nucléaires ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'accidents nucléaires militaires. Ainsi 4 faits sont cités (entre 1966 et 2015) démontrant que le risque d'accidents nucléaires militaires en France est bien une réalité et ce malgré la critique exprimée par la diplomatie française sur l'approche humanitaire du désarmement nucléaire.

Note d'analyse du Grip
<http://www.grip.org/fr/node/1816#>

Retrouvez les numéros de la *Lettre* sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires lancée en 2007. Présente dans 95 pays, elle regroupe 424 organisations non-gouvernementales partenaires — dont 64 en France.

Pour en savoir plus : www.icanfrance.org et www.icanw.org.



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND,
jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,
patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03